

Administration de la gestion de l'eau

Direction

Référence : EAU/AUT/23/0544

Dossier suivi par : Service autorisations - ASR

Tel.: 24556 - 920 (08:30 - 11:30) Email : autorisations@eau.etat.lu

> Administration communale de Schengen 75, Wäistrooss L-5440 Remerschen

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage Art. 24 §1



| Requérant(s) | Madame Laetitia De Sousa |
|--------------|---|
| Objet | Construction d'une maison unifamiliale en zone de protection des eaux souterraines à Remerschen |
| Localité(s) | Remerschen |
| Commune(s) | Schengen |

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie le résumé de la demande d'autorisation pour être apposé aux lieux habituels d'affichage conformément à l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le résumé de la demande sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : https://enquetes.public.lu/fr.html.

Christian Reuter

Service autorisations

Annexe

Copie de la demande d'autorisation